



6. Afrique

Ce chapitre porte sur la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique. Les chiffres sont indiqués pour la population urbaine et rurale, et par pays, zone ou territoire, pour 1990 et pour 2000. Les cartes montrent la couverture actuelle et les graphiques son évolution au niveau régional pendant la période considérée, ainsi que les cibles fixées en fonction des projections démographiques

6.1 Aperçu général

L'Afrique est la région du monde qui a la couverture totale de l'approvisionnement en eau la plus faible puisque 62 % seulement de la population a accès à un approvisionnement « amélioré ». Ce chiffre se fonde sur des estimations provenant de pays qui représentent environ 96 % de la population africaine totale. La situation est beaucoup plus mauvaise dans les zones rurales, où la couverture n'est que de 47 % contre 85 % en zone urbaine. La couverture de l'assainissement en Afrique est faible elle aussi, et seule l'Asie affiche des taux encore plus bas. Actuellement, 60 % seulement de la population africaine totale a accès à des installation d'assainissement, et cette couverture varie de 84 % en zone urbaine à 45 % en zone rurale.

A l'échelle de la planète, le continent africain abrite 28 % de la population mondiale n'ayant pas accès à un approvisionnement en eau amélioré (Figure 2.1) et 13 % de la population mondiale n'ayant pas accès à un assainissement amélioré (Figure 2.2). L'Afrique va probablement connaître au cours des prochaines décennies un accroissement démographique qui sera

particulièrement marqué en zone urbaine. De ce fait, il va falloir fournir des services d'approvisionnement en eau et des services d'assainissement à 210 millions et 211 millions de citoyens respectivement pour atteindre la couverture fixée comme objectif au niveau international pour 2015. Un nombre équivalent de personne devront aussi être desservies dans les zones rurales (voir le Tableau 5.1). Etant donné les conclusions de l'Evaluation concernant l'évolution de la couverture dans les années 90, il semble bien que c'est en zone rurale que les besoins futurs resteront probablement les plus difficiles à satisfaire.

6.2 Couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement

Le Tableau 6.1 fournit des données pour 1990 et pour 2000, et les cartes 6.1 et 6.2 présentent une synthèse des informations sur la couverture. Les Figures 6.1 et 6.2 montrent la couverture de l'approvisionnement en eau et d'assainissement respectivement, en zone urbaine et en zone rurale, pour 1990 et 2000.

TABLEAU 6.1 AFRIQUE : COUVERTURE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ASSAINISSEMENT PAR PAYS, ZONE OU TERRITOIRE, 1990 ET 2000

	Année	Population totale (milliers) ¹	Population urbaine (milliers)	Population rurale (milliers)	Couverture de l'approvisionnement en eau en zone urbaine (%)	Couverture de l'approvisionnement en eau en zone rurale (%)	Couverture totale de l'approvisionnement en eau (%)	Couverture des l'assainissement en zone urbaine (%)	Couverture de l'assainissement en zone rurale (%)	Couverture totale de l'assainissement (%)
Algeria	1990	24 936	13 074	11 862						
	2000	31 471	18 969	12 502	98	88	94	90	47	73
Angola	1990	9 231	2 546	6 685						
	2000	12 878	4 404	8 474	34	40	38	70	30	44
Benin	1990	4 660	1 607	3 053				46	6	20
	2000	6 097	2 577	3 520	74	55	63	46	6	23
Botswana	1990	1 276	530	746	100	91	95	84	44	61
	2000	1 622	815	807	100					
Burkina Faso	1990	9 061	1 229	7 832	74	50	53	88	14	24
	2000	11 937	2 204	9 733	84			88	16	29
Burundi	1990	5 456	342	5 114	94	63	65	67	90	89
	2000	6 695	600	6 095	96			79		
Cameroon	1990	11 472	4 622	6 850	76	36	52	99	79	87
	2000	15 085	7 379	7 706	82	42	62	99	85	92
Cape Verde	1990	342	151	191						
	2000	428	266	162	64	89	74	95	32	71
Central Afriquen Republic	1990	2 943	1 103	1 840	80	46	59	43	23	30
	2000	3 615	1 489	2 126	80	46	60	43	23	31
Chad	1990	5 745	1 209	4 536				70	4	18
	2000	7 651	1 820	5 831	31	26	27	81	13	29
Comoros	1990	527	147	380	97	84	88	98	98	98
	2000	695	231	464	98	95	96	98	98	98
Congo	1990	2 219	1 184	1 035						
	2000	2 944	1 841	1 103	71	17	51	14		
Côte d'Ivoire	1990	11 635	4 690	6 945	89	49	65	78	30	49
	2000	14 786	6 854	7 932	90	65	77			
Democratic Republic of the Congo	1990	37 364	10 442	26 922						
	2000	51 655	15 641	36 014	89	26	45	53	6	20
Djibouti	1990	517	415	102						
	2000	637	531	106	100	100	100	99	50	91
Egypt	1990	56 333	24 841	31 492	97	91	94	96	80	87
	2000	68 469	30 954	37 515	96	94	95	98	91	94

TABLEAU 6.1 AFRIQUE : COUVERTURE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ASSAINISSEMENT PAR PAYS, ZONE OU TERRITOIRE, 1990 ET 2000

Equatorial Guinea	1990	352	126	226						
	2000	452	218	234	45	42	43	60	46	53
Eritrea	1990	2 888	456	2 432						
	2000	3 851	722	3 129	63	42	46	66	1	13
Ethiopia	1990	48 092	6 461	41 631	77	13	22	58	6	13
	2000	62 565	11 042	51 523	77	13	24	58	6	15
Gabon	1990	935	637	298						
	2000	1 226	998	228	73	55	70	25	4	21
Gambia	1990	921	237	684						
	2000	1 306	424	882	80	53	62	41	35	37
Ghana	1990	15 128	5 124	10 004	83	43	56	59	61	60
	2000	20 213	7 753	12 460	87	49	64	62	64	63
Guinea	1990	5 755	1 477	4 278	72	36	45	94	41	55
	2000	7 430	2 435	4 995	72	36	48	94	41	58
Guinea-Bissau	1990	973	195	778						
	2000	1 213	288	925	29	55	49	88	34	47
Kenya	1990	23 552	5 671	17 881	89	25	40	94	81	84
	2000	30 080	9 957	20 123	87	31	49	96	81	86
Lesotho	1990	1 722	346	1 376						
	2000	2 153	602	1 551	98	88	91	93	92	92
Liberia	1990	2 579	1 083	1 496						
	2000	3 154	1 416	1 738						
Libyan Arab Jamahiriya	1990	4 416	3 614	802	72	68	71	97	96	97
	2000	5 604	4 911	693	72	68	72	97	96	97
Madagascar	1990	11 632	2 735	8 897	85	31	44	70	25	36
	2000	15 942	4 721	11 221	85	31	47	70	30	42
Malawi	1990	9 335	1 242	8 093	90	43	49	96	70	73
	2000	10 925	2 723	8 202	95	44	57	96	70	77
Mali	1990	8 843	2 105	6 738	65	52	55	95	62	70
	2000	11 234	3 375	7 859	74	61	65	93	58	69
Mauritania	1990	2 026	881	1 145	34	40	37	44	19	30
	2000	2 669	1 541	1 128	34	40	37	44	19	33
Mauritius	1990	1 057	428	629	100	100	100	100	100	100
	2000	1 158	478	680	100	100	100	100	99	99
Morocco	1990	23 932	11 543	12 389	94	58	75	95	31	62
	2000	28 350	15 902	12 448	100	58	82	100	42	75
Mozambique	1990	14 198	3 781	10 417						
	2000	19 681	7 917	11 764	86	43	60	69	26	43
Namibia	1990	1 350	359	991	98	63	72	84	14	33
	2000	1 726	533	1 193	100	67	77	96	17	41
Niger	1990	7 732	1 245	6 487	65	51	53	71	4	15
	2000	10 730	2 207	8 523	70	56	59	79	5	20
Nigeria	1990	87 030	30 470	56 560	78	33	49	77	51	60
	2000	111 506	49 050	62 456	81	39	57	85	45	63
Réunion	1990	604	386	218						
	2000	700	496	204						
Rwanda	1990	6 987	372	6 615						
	2000	7 733	476	7 257	60	40	41	12	8	8
Saint Helena	1990	6	3	3						
	2000	6	4	2						
Sao Tome and Principe	1990	119	46	73						
	2000	147	69	78						
Senegal	1990	7 327	2 933	4 394	90	60	72	86	38	57
	2000	9 481	4 498	4 983	92	65	78	94	48	70
Seychelles	1990	69	37	32						
	2000	77	49	28						
Sierra Leone	1990	3 994	1 198	2 796						
	2000	4 855	1 779	3 076	23	31	28	23	31	28
Somalia	1990	7 773	1 882	5 891						
	2000	10 097	2 776	7 321						
South Afrique	1990	34 012	16 609	17 403						
	2000	40 377	20 330	20 047	92	80	86	99	73	86
Sudan	1990	24 062	6 405	17 657	86	60	67	87	48	58
	2000	29 490	10 652	18 838	86	69	75	87	48	62
Swaziland	1990	753	179	574						
	2000	1 008	266	742						

TABLEAU 6.1 AFRIQUE : COUVERTURE DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE L'ASSAINISSEMENT PAR PAYS, ZONE OU TERRITOIRE, 1990 ET 2000

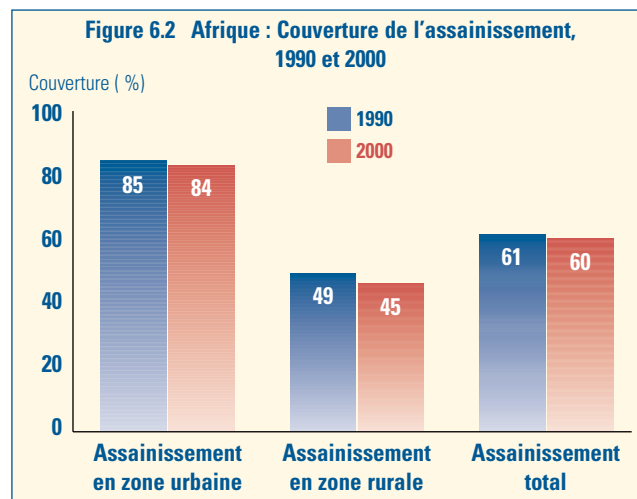
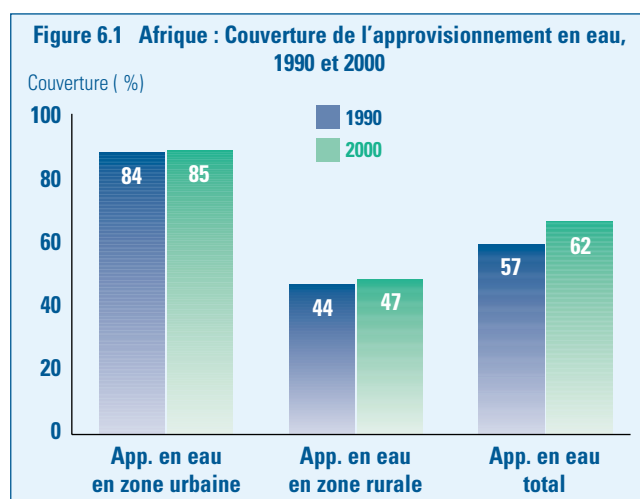
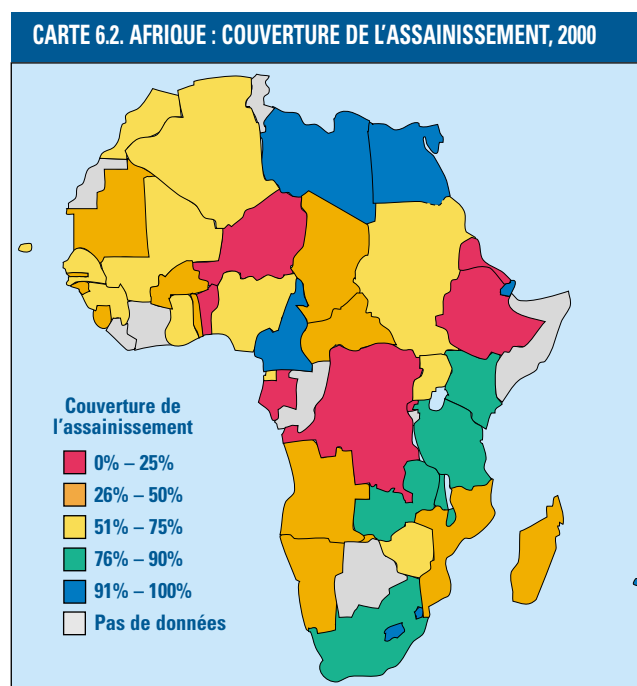
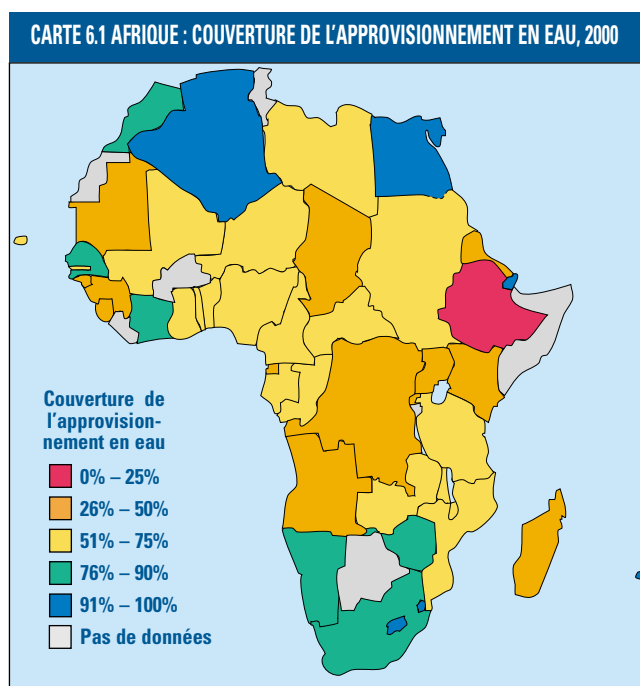
Togo	1990	3 512	999	2 513	82	38	51	71	24	37
	2000	4 629	1 540	3 089	85	38	54	69	17	34
Tunisia	1990	8 156	4 726	3 430	94	61	80	97	48	76
	2000	9 586	6 281	3 305						
Uganda	1990	16 457	1 837	14 620	80	40	44	96	82	84
	2000	21 778	3 083	18 695	72	46	50	96	72	75
United Republic of Tanzania	1990	25 470	5 298	20 172	80	42	50	97	86	88
	2000	33 517	11 021	22 496	80	42	54	98	86	90
Western Sahara	1990	206	181	25	89					
	2000	294	280	14						
Zambia	1990	7 239	2 853	4 386	88	28	52	86	48	63
	2000	9 169	3 632	5 537	88	48	64	99	64	78
Zimbabwe	1990	9 863	2 799	7 064	99	68	77	98	51	64
	2000	11 669	4 121	7 548	100	77	85	99	51	68

Source: (10)

Les cartes 6.1 et 6.2, qui ont été établies à partir du Tableau 6.1, montrent que les pays africains dans lesquels la couverture de l'approvisionnement en eau ou de l'assainissement est supérieure à 90 % sont très peu nombreux. En fait, dans près de la moitié des pays pour lesquels on dispose de données, la couverture de l'assainissement n'atteint pas les 50 %, et même celle de l'approvisionnement en eau ne dépasse les 75 % que dans un relativement

petit nombre de pays.

La couverture tant de l'approvisionnement en eau que de l'assainissement est actuellement inférieure à 50 % dans dix pays d'Afrique, l'Angola, le Burkina Faso, l'Erythrée, l'Éthiopie, Madagascar, la Mauritanie, la République démocratique du Congo, le Rwanda, la Sierra Leone et le Tchad.



6.3 Evolution dans les années 90

Les Figures 6.1 et 6.2 montrent l'évolution de la couverture de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans les années 90, en zone urbaine et en zone rurale.

D'après les graphiques, la couverture des services en zone urbaine est restée pratiquement inchangée dans les années 90. En zone rurale, par contre, l'approvisionnement en eau a légèrement progressé, tandis que l'assainissement a reculé. Dans l'ensemble, la couverture de l'approvisionnement en eau est légèrement meilleure en 2000 qu'en 1990, mais celle de l'assainissement est un peu moins bonne. Ces chiffres sont à interpréter avec prudence étant donné qu'ils ne sont disponibles que pour l'an 2000 pour trois grands pays (Afrique du Sud, Algérie et République démocratique du Congo), ce qui a une incidence sur le calcul des totaux pour l'Afrique.

6.4 Tendances et besoins futurs

Les Figures 6.3 à 6.8 montrent non seulement l'évolution au cours des années 90 du nombre de personnes ayant ou n'ayant pas accès à des services « améliorés », mais aussi les cibles du développement international liées aux projections démographiques. Pour 2015, les cibles sont de réduire de moitié la proportion de la population sans accès à un approvisionnement en eau et un assainissement « améliorés », et pour 2025 de réaliser une couverture universelle.

Les graphiques montrent que le nombre total de personnes ayant accès à un approvisionnement en eau dans la région a considérablement augmenté dans les années 90. Les chiffres indiquent par exemple que 135 millions d'Africains supplémentaires ont été dotés d'un approvisionnement en eau « amélioré » entre 1990 et 2000 (Figure 6.3). Ils vivaient en majorité (87

millions) en zone urbaine (Figure 6.4). Dans le cas de l'assainissement, l'augmentation du nombre de personnes desservies a été moins forte puisqu'au total, 98 millions d'Africains ont été dotés d'un assainissement « amélioré » entre 1990 et 2000 (Figure 6.6) ; ils vivaient, dans leur grande majorité (84 millions) en zone urbaine (cf. Figures 6.7 et 6.8).

Les Figures 6.3 à 6.8 montrent également les projections démographiques et les cibles correspondantes. Selon les prévisions, la population africaine devrait augmenter de 65 % dans les 25 prochaines années. Cela constitue un défi considérable pour les services de la région. Pour atteindre la cible fixée pour 2015 en matière de couverture de l'approvisionnement en eau en zone urbaine, c'est-à-dire la réduction de moitié du pourcentage de la population n'y ayant pas accès, il faudra desservir 210 millions de personnes de plus dans les 15 ans à venir. Il faudra également desservir quelque 194 millions de personnes supplémentaires dans les zones rurales. Au total, il faudra donc pour atteindre la cible fixée pour 2015 donner accès à un approvisionnement en eau « amélioré » à environ 400 millions de personnes. Sur la base des conclusions de l'Évaluation de 2000, cela supposera de progresser trois fois plus vite qu'entre 1990 et 2000. De nouvelles approches devront être adoptées pour relever ce défi. Certaines des options prises ainsi que les difficultés rencontrées par un pays, sont exposées dans l'Encadré 6.1. De nouvelles approches prometteuses sont également décrites dans l'Encadré 6.2.

Pour atteindre la cible fixée pour 2015 en matière d'assainissement, il faudra desservir 211 millions de personnes supplémentaires en zone urbaine et 194 millions de personnes supplémentaires en zone rurale. Cela supposera que le nombre des nouveaux bénéficiaires de services d'assainissement « amélioré » soit quatre fois plus élevé entre 2000 et 2015 qu'entre 1990 et 2000.

ENCADRE 6.1 AMELIORATION DE L'ACCES A UNE EAU DE BOISSON SALUBRE EN REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

En République-Unie de Tanzanie, les ressources en eau devraient être largement suffisantes pour couvrir les besoins de sa population. Une partie des grands lacs Victoria, Tanganyika et Nyasa, sont situés dans le pays et on compte en outre cinq grands systèmes hydrographiques qui permettent de produire plus de 85 % de l'énergie électrique. Pourtant, la couverture globale de l'approvisionnement en eau est estimée à 42 % seulement en zone rurale et à 80 % en zone urbaine. Ce que de nombreux Tanzaniens connaissent dans leur vie de tous les jours, ce sont les coupures, les pannes, la sécheresse et une eau de qualité médiocre.

La mise en valeur d'un certain nombre de sources d'eau potentielles pose cependant problème. Les grands lacs sont des eaux internationales, et leur utilisation pour l'alimentation en eau de la République-Unie de Tanzanie est une affaire délicate. Dans la région sèche du centre du pays, les eaux souterraines se trouvent à une très grande profondeur et leur exploitation nécessite des investissements considérables. Quant aux eaux de surface, elles sont souvent l'objet de demandes concurrentes, car il faut de l'eau pour l'irrigation, pour la production d'énergie hydroélectrique et pour l'industrie, ainsi que pour les usages domestiques.

Même l'eau disponible pour les usages domestiques n'arrive pas toujours jusqu'à son point d'utilisation, du fait des pannes, des fuites, du manque de moyens financiers ou des problèmes de gestion. A Dar es-Salaam, 35 % au moins de l'eau destinée aux habitants est perdue dans le réseau de distribution en raison des fuites dans les canalisations et des branchements illégaux, en particulier le long de la conduite principale où de l'eau est prélevée illégalement pour l'irrigation. Dans les villages d'Illunda et d'Ihero du district de Njombe, qui sont censés être alimentés, l'eau est rationnée et n'est disponible à la fontaine du village que deux heures par jour, parce que le moteur diesel utilisé pour pomper l'eau dans le réservoir tombe en panne.

Pour résoudre ces problèmes, il a été décidé de répondre dorénavant à la demande, au lieu de raisonner en termes d'offre. Ce sont les communautés qui prennent l'initiative et qui déterminent comment elles souhaitent résoudre leurs problèmes d'alimentation en eau ; elles demandent ensuite l'aide nécessaire pour appliquer la solution choisie. C'est de plus en plus le secteur privé qui assure la prestation des services, les pouvoirs publics se chargeant de la réglementation et de la coordination.

Source: (27)

ENCADRE 6.2 ZAMBIE : AMELIORATION DE L'ACCES A L'APPROVISIONNEMENT EN EAU GRACE A UNE MEILLEURE GESTION

Le programme zambien d'installation de pompes manuelles a pour but d'approvisionner en eau courante de vastes zones du pays. Au départ, les spécifications pour les puits forés prévoyaient de larges diamètres et de gros débit. La construction de chaque puits, qui nécessitait une à deux semaines, faisait l'objet d'un contrat d'un montant de US \$5000.

Une série d'innovations techniques et administratives ont récemment été introduites, en particulier :

- Les spécifications techniques ont été revues en faveur de gabarits plus modestes.
- Les levés hydrographiques et le forage sont désormais confiés à un même entrepreneur.
- Un plus grand nombre de plates-formes mobiles sont utilisées.
- Les entrepreneurs sont rémunérés à la tâche.
- Aucun versement n'est effectué lorsque les forages ne produisent pas d'eau.

Ces innovations se sont traduites par des améliorations spectaculaires :

- Le temps de forage a été ramené à moins de deux jours.
- Le coût du forage d'un puits est tombé à moins de US \$2600.
- Le rythme d'achèvement des projets s'est accéléré.
- Un plus grand nombre de puits sont forés.

Des comités de gestion de l'eau et de l'assainissement ont été créés aux points d'eau, et les communautés locales ont appris à utiliser et entretenir les pompes. Les utilisateurs des points d'eau paient des redevances modiques, qui servent à financer l'entretien des pompes.

Source: (28)

Figure 6.3 Couverture totale de l'approvisionnement en eau en Afrique : situation actuelle et cible

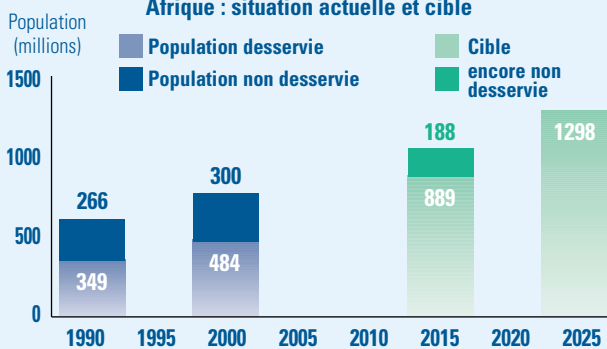


Figure 6.6 Couverture totale de l'assainissement en Afrique : situation actuelle et cible

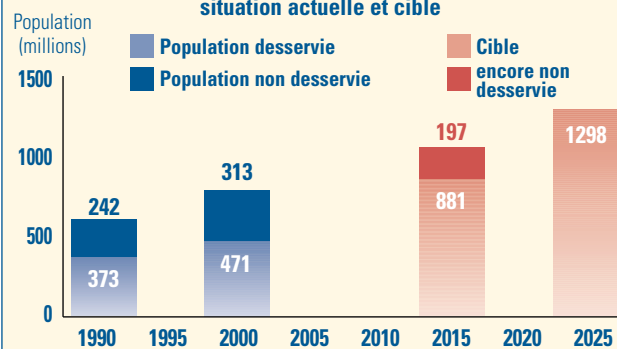


Figure 6.4 Couverture de l'approvisionnement en eau zone urbaine : situation actuelle et cible

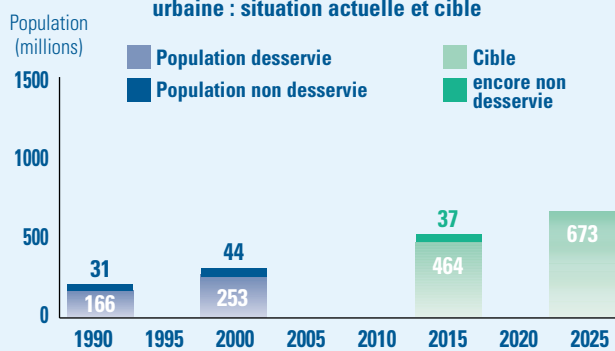


Figure 6.7 Couverture de l'assainissement en zone urbaine : situation actuelle et cible

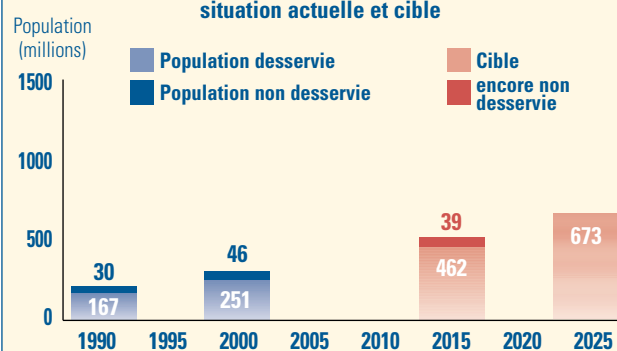


Figure 6.5 Couverture de l'approvisionnement en eau en zone rurale : situation actuelle et cible

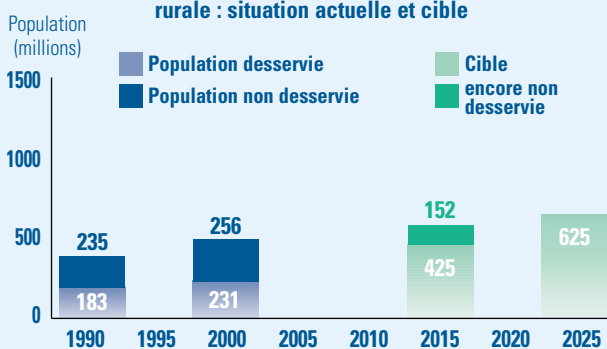


Figure 6.8 Couverture de l'assainissement en zone rurale : situation actuelle et cible

